

# RESIDENCE CROIX DU SUD

Année 2018-2019

217 places

## ADRESSE

115 avenue Général Frère  
69008 Lyon



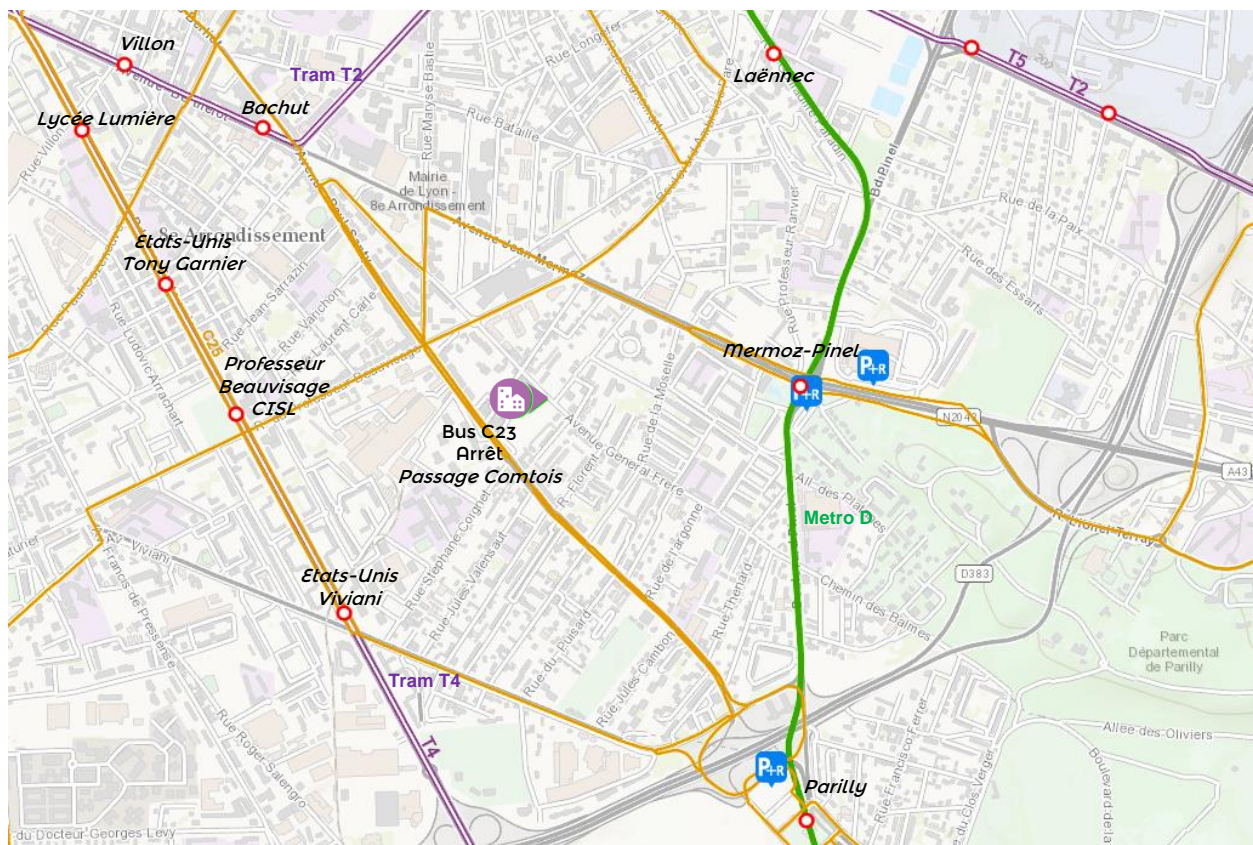
## TRANSPORTS EN COMMUN ET ACCES

**Bus C22/C23** : arrêt *Grange rouge*

**Bus C15 et 26** : arrêt *Maryse Bastié*

**Tram T4** : arrêt *Beauvisage*

Les TCL (Transports en Commun Lyonnais) vous permettront de vous déplacer partout dans la métropole lyonnaise :  
[www.tcl.fr](http://www.tcl.fr) ou 04 26 10 12 12



## INTERLOCUTEURS

### POUR VOS DEMARCHES :

**Accueil central de la résidence** (situé sur la résidence Mermoz 29 rue Professeur Joseph Nicolas, 69008 Lyon)

**Ouvert 24h/24 et 7j/7**

☎ 04.78.74.41.64

✉ [mermoz@crous-lyon.fr](mailto:mermoz@crous-lyon.fr)

### Secrétariat administratif

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 13h15 à 17h00

Situé au rez-de-chaussée de la résidence Mermoz, 29 rue du Professeur Joseph Nicolas, 69008 Lyon

### Le veilleur de nuit (21h00 à 6h00)

☎ 04.78.75.54.38

### A VOTRE ECOUTE :

#### Happsy Hours (psychologues)

Permanences gratuites un mercredi sur deux au rez-de-chaussée du bâtiment C de la résidence Mermoz, avec ou sans rendez-vous.

☎ 06.27.86.91.83

✉ [rdv.apsytude@gmail.com](mailto:rdv.apsytude@gmail.com)

#### Service social du Crous (aides sociales et financières)

Entretiens personnels et accompagnement.

Rendez-vous obligatoire, à prendre en ligne sur [www.crous-lyon.fr](http://www.crous-lyon.fr) rubrique *Action Sociale*

☎ 04.72.80.13.25

✉ [ssocial@crous-lyon.fr](mailto:ssocial@crous-lyon.fr)

### POUR ECHANGER :

**Elus au Conseil de résidence** : chaque année au mois d'octobre, des étudiants résidents sont élus au Conseil de résidence par les autres résidents. Ils vous proposent des animations tout au long de l'année et sont vos contacts référents pour tout ce qui concerne votre résidence. Le Conseil est composé de la direction de la résidence, des représentants de l'administration et des élus étudiants résidents.

## VOTRE LOGEMENT

**Lors de votre arrivée, vous signerez une décision d'admission accompagnée d'un règlement intérieur. Nous vous invitons à le lire attentivement et à bien le respecter.**

### TYPES DE LOGEMENT ET EQUIPEMENTS

**Des T1** meublés de 18 m<sup>2</sup>, avec sanitaires, kitchenette et réfrigérateur, plaques électriques et lit 1 place 80x200.

**Des T1bis** meublés de 30 m<sup>2</sup>, prévus pour 2 personnes, avec sanitaires et cuisine commune, réfrigérateur individuel, plaques électriques, lit 1 place 80x200.

Pensez bien à prévoir vos draps en fonction de la taille du lit ; et vos poêles, casseroles et produits d'entretien selon le type de plaques dans votre logement. Un service de lingerie est également disponible pour une location de draps, oreiller, couette et 2 lavages : renseignez-vous à l'accueil de la résidence.

**Les fours traditionnels ne sont pas autorisés dans les logements.**

En cas de panne (volet roulant, ampoule, fuite ...), signalez-le sans délai à l'accueil central de votre résidence.

@ Accès internet en wifi.

### PAIEMENT DE VOTRE LOYER

Les loyers comprennent les charges : l'eau, le chauffage, l'électricité, l'accès internet. Les allocations d'aide au logement ne sont pas déduites du montant indiqué ; renseignez-vous auprès de la CAF de Lyon (Caisse des Allocations Familiales) pour connaître vos droits : [www.caf.fr](http://www.caf.fr).

Vous devez payer votre loyer avant le 12 de chaque mois : pour plus de rapidité et de simplicité, pensez à le faire en ligne sur le site du Crous [www.crous-lyon.fr](http://www.crous-lyon.fr) rubrique *Payer mon loyer en ligne*.

## ACCES A LA RESIDENCE ET A VOTRE LOGEMENT

Lors de votre arrivée, une clé personnelle ouvrant votre logement ainsi qu'un badge d'accès vous seront remis. Ils vous permettront également d'accéder à un certains nombres d'équipements communs. En cas de perte, le remplacement vous sera facturé.

## HORAIRES DES VISITES

Les visites sont autorisées de 7h00 à 22h00 ; il est strictement interdit de loger un tiers dans votre logement.





## DISTRIBUTION DU COURRIER

Le courrier est distribué chaque jour dans les boîtes aux lettres. En votre absence, vos colis ne pourront être réceptionnés par les agents d'accueil de votre résidence. Merci de vous faire livrer dans les points relais prévus à cet effet.


## LES POUBELLES

Chaque étudiant est responsable de ses propres poubelles. Un local est à votre disposition à l'entrée de la résidence, derrière les ascenseurs. Pensez à faire le tri : cartons, papiers, conserves et bouteilles plastiques dans la poubelle jaune ; le verre dans les containers à proximité ; les autres déchets dans la poubelle grise.

## LES EQUIPEMENTS DE LA RESIDENCE

-  **La résidence est accessible** pour les personnes à mobilité réduite.
-  **La laverie en libre-service**, comprenant deux machines à laver et un sèche-linge, est située au rez-de-chaussée au milieu du couloir du bâtiment et est ouverte tous les jours de 8h30 à 21h00.
-  **Un local à vélo couvert** se trouve sous les porches de chaque bâtiment.
-  **Une place de parking** est disponible en location.

## ACTIVITES DE LA RESIDENCE

-  **Page facebook de la résidence** : *Residence Croix du Sud*  
**Facebook du Crous** : découvrez les infos sur l'actu étudiante, les concours et tous les événements à proximité de votre campus en rejoignant la page *Crous Lyon* !

## ENVIRONNEMENT ET ADRESSES DE PROXIMITE

**Resto'U et Cafet'U les plus proches** : Dans la fac de médecine Rockefeller, vous trouverez le Resto'U Rockefeller et les Cafet'U Rabelais et Laënnec. Téléchargez l'appli Crous Mobile pour connaître les offres et les menus au quotidien !

**Bureau de poste** : 11bis place Latarjet, 69008 Lyon

**Supermarchés** : place Julie Daubié, 69008 Lyon et 221 boulevard Pinel, 69500 Bron

**Distributeur de billets** : à la Poste, rue Jean Mermoz, 69008 Lyon

**Pharmacies** : 99 rue Jean Mermoz, 69008 Lyon et 8 place Latarjet, 69008 Lyon

**Cabinet médical** : 99 rue Jean Mermoz, 69008 Lyon

**Déchèterie** : 12 boulevard de l'Artillerie, 69007 Lyon

**Lieux d'intérêt à proximité** : Maison de la Danse, Musée urbain Tony Garnier, Parc de Parilly, piscine municipale, MJC Laënnec-Mermoz ...